

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

Mme Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

Mme Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

Mme Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achamps-
Cartierville

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension

Mme Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce

Le 16 mai 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231028

Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 12 732 865,20 \$ (contrat: 11 345 100,64 \$ + contingences: 1 134 510,06 \$ + incidences: 253 254,50 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 469516 - 2 soumissionnaires

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227231028

Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 12 732 865,20 \$ (contrat: 11 345 100,64 \$ + contingences: 1 134 510,06 \$ + incidences: 253 254,50 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 469516 - 2 soumissionnaires

À sa séance du 20 avril 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :
- l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 5 mai 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction des infrastructures au Service des infrastructures du réseau routier ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, il a été expliqué que les travaux visés sont proposés par la Direction des réseaux d'eau du Service de l'eau et portent sur la réhabilitation de conduites d'eau par la technique de chemisage sans tranchée. Les personnes-ressources ont précisé qu'étant donné son envergure et la volonté d'ouvrir le marché, le grand projet des travaux 2022 de renouvellement du réseau des conduites d'eau secondaires de la Ville a été scindé par la Direction des infrastructures afin que sept contrats différents soient octroyés. Le contrat à l'étude est le cinquième des sept contrats prévus cette année et concerne la réhabilitation d'environ 4,1 km de conduites d'eau secondaire dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

L'appel d'offres associé à ce contrat a paru sur une période de 30 jours à partir du 28 février 2022. Au terme de cette période, on a compté trois preneurs du cahier des charges et deux soumissions conformes déposées. La Direction des infrastructures recommande l'octroi du contrat au plus bas d'entre eux, qui en est à son troisième contrat consécutif pour un contrat récurrent. Selon les responsables du dossier, cette situation s'explique par le nombre limité d'entrepreneurs spécialisés dans le domaine.

Les commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur le mode de vérification de la conformité aux lois et règlements des processus d'appel d'offres mis de l'avant par le Service et sur la collaboration d'autres unités d'affaires de la Ville à cette vérification. Dans l'ensemble, les explications fournies ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 10 M\$*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent ;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE227231028 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.